

Les chiffres des colonnes 2 et 3 du tableau ci-dessus représentent le débit de 24 heures et comprennent uniquement les rapides, chutes, etc., susceptibles de captation et dont le débit utilisable est bien connu ou tout au moins approximativement établi. Il existe d'un littoral à l'autre d'innombrables rapides et chutes, de capacités variables, qui échappent à l'inventaire ci-dessus, faute d'être suffisamment connus; ceci est particulièrement vrai des régions septentrionales, généralement inexplorées. Il n'est pas tenu compte non plus de la possibilité d'endiguement des eaux des fleuves et rivières, dont le cours est plus ou moins nonchalant, susceptible d'être entrepris à peu de frais, si ce n'est, exceptionnellement, au sujet de quelques études déjà faites.

Les chiffres de la colonne 4 indiquent la capacité des turbines effectivement installées dans la Puissance. Ces chiffres ne doivent pas être placés en comparaison directe avec les forces motrices utilisables des colonnes 2 et 3, dans le but de connaître le pourcentage des ressources hydrauliques disponibles actuellement captées. Les turbines installées dans la Puissance développent une force dépassant de 30 p.c. le maximum des disponibilités calculées dans la troisième colonne. Par conséquent, les chiffres cités ci-dessus démontrent qu'à l'heure actuelle les ressources hydrauliques de la Puissance dûment constatées permettent l'installation de turbines développant 41,700,000 h.p.; autrement dit, les turbines fonctionnant aujourd'hui ne représentent qu'à peine 7 p.c. du total des forces hydrauliques utilisables et reconnues.

Cette estimation ne représente que le minimum des forces hydrauliques potentielles de la Puissance.

A l'appui de cette assertion on peut citer le cas des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse; une étude approfondie des ressources hydrauliques de ces provinces a révélé la possibilité de construire à peu de frais des réservoirs régulateurs du débit des cours d'eau, si bien qu'en tenant compte du facteur de diversité entre la force hydraulique et les besoins des consommateurs, ces deux provinces possèdent, respectivement, 200,000 et 300,000 h.p. utilisables.

Le tableau 3 est une analyse de l'industrialisation des forces captées et démontre dans quelle mesure la grande industrie canadienne de la pulpe et du papier doit aux forces hydrauliques sa prospérité.

La statistique de la production de l'électricité est analysée avec plus de détails dans le tableau 4; enfin, les forces hydrauliques utilisées par les pulperies et pape-teries font l'objet du tableau 5.

Au cours de l'année 1922, les installations faites ont porté sur 240,000 h.p., ce chiffre englobant tant les constructions neuves que l'installation de nouvelles turbines et dynamos dans les usines existantes, mais laissant de côté 190,000 h.p. installés en 1921 et dont on n'a commencé à se servir qu'en 1922. En ce moment même de nouvelles usines, soit en cours de construction, soit projetées, augmenteront la production d'approximativement 1,000,000 h.p.; tout permet de supposer que pendant une longue période à venir, le développement des forces hydrauliques du Canada fera des progrès considérables et ininterrompus.